

# COMMUNE DE SAINT QUENTIN LES ANGES

## EXTRAIT DES DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL Séance du 29 OCTOBRE 2019

**Date de la convocation :**  
21 octobre 2019

**Nombre de conseillers :**  
- en exercice : 9  
- présents : 8  
- votants : 8

L'an deux mil dix-neuf, le 29 octobre à 20 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme GAUME Marie-Jo. - Maire.

**Etaient présents :** Mme CHOPIN, Mme DEGAS, Mme GAUME, M. GUINEHEUX, M. LARDEUX, M. MALTAVERNE, Mme PLANCHENAUT, M. POCHE

**Etaient excusés :** M. LAURENT

**Secrétaire de séance :** M. MALTAVERNE

### D2019-34 : DENOMINATION DES VOIES : CHEMIN DE LA VILLATTE

Dans le cadre de l'opération Mayenne Fibre (déploiement de la fibre optique) et de l'adressage normé des lieux-dits et habitations n'en possédant pas, il convient d'attribuer de nouveaux noms aux voies.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**DECIDE** de donner le nom suivant à la voie:

Désignation	Nom des voies
VC menant à la Villatte	chemin de La Villatte

**CHARGE** Madame le Maire d'en informer les services tels que Cadastre, EDF, Véolia, INSEE, La Poste, etc.

Fait et délibéré les jour, mois et ans susdits,

Pour extrait certifié conforme, le 31 octobre 2019.  
GAUME Marie-Jo., Maire

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-215302514-20191029-D2019-34-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/10/2019

